



SAINT FRANÇOIS
SAINT LOUIS ROI ET SAINTE ELISABETH DE HONGRIE
Patrons du 3^e Ordre

XVII

R

Hond



— « Je vo
à votre suite
dre, vous ob
ble, votre s
Expliquez-m
court vers vo
cles te répète
« Pourquoi d
ration, que l
nément du c



XVII^{me} ANNEE 1^{er} OCTOBRE
 1901 N^o 10

Revue du Tiers-Ordre
 ET DE LA
Terre-Sainte

Honorée de la Bénédiction de N. S. Père le Pape

Pauvreté et Royauté



POURQUOI donc vers vous ? ... pourquoi donc ? ... pourquoi donc ? ...
 C'est ainsi que le Frère Massée aborda un jour le Séraphique Père sortant d'un bois où il venait de prier. « Pourquoi donc vers vous ? » Et François interdit lui demanda humblement « que voulez-vous dire, mon Frère ? ... »

— « Je voudrais savoir pourquoi vous entraînez tout le monde à votre suite, pourquoi chacun souhaite vous voir, vous entendre, vous obéir ; car enfin votre extérieur n'a rien de remarquable, votre savoir est très ordinaire et vous n'êtes pas noble. Expliquez-moi donc d'où vient cet empressement avec lequel on court vers vous. » Question sainte et naïve de Massée, les siècles te répètent ! et que de fois, n'a-t-on pas entendu dire depuis « Pourquoi donc vers lui ? ... » Et c'est avec amour, avec admiration, que l'on se pose cette question. Elle s'échappe spontanément du cœur en voyant l'influence irrésistible que François

exerce sur les âmes. Elle se pose surtout en face du spectacle représenté par notre gravure.

Voyez-le debout, majestueux, bénissant et voyez à ses pieds à genoux, suppliants, ces deux illustres personnages qui l'implorent !

Lui, c'est un pauvre, ses habits sont de bure, une corde lui sert de ceinture, sa tête est rasée, ses pieds nus. Il est le fils d'un marchand d'Assise, de Pierre Bernardone, ce père qui l'a déshérité.

Eux, ce sont les riches de la terre, c'est Louis XI, le plus grand Roi du plus beau royaume, c'est Elisabeth de Thuringe la Reine de Hongrie. Leur lignée est des plus illustres. Leur front est ceint des insignes de leur puissance, ils portent la couronne ; ils sont vêtus d'habits somptueux. Et pourtant ils sont à genoux demandant la bénédiction de ce mendiant ! A eux trois, ils renversent toutes les maximes du monde. La Royauté s'humilie et supplie aux pieds de la Pauvreté !! . . .

Et ce n'est point là une simple fiction. Les Souverains Pontifes, les rois, les reines, les grands de ce monde se sont mêlés aux pauvres et aux petits sur les pas de François d'Assise. Chacun l'aime et veut l'appeler « Mon Père » sa bure est plus enviée que la pourpre des rois, sa règle est un second évangile. On aime ce Pauvre. Tout le monde veut marcher à sa suite. *Pourquoi donc vers lui ?* . . . Écoutons d'abord sa sublime réponse :

« Vous voulez savoir pourquoi je vois tout le monde se presser sur mes pas. Cette faveur, je la tiens du Très-Haut de Celui dont les regards tombent sur les bons comme sur les méchants. Ses yeux très saints n'ont point rencontré parmi les pécheurs, de créature plus vile ni plus criminelle que moi ; ils n'ont pu trouver sur la terre, pour opérer l'œuvre merveilleuse qu'il se propose, de créature plus méprisable, et c'est pourquoi il m'a choisi pour confondre la noblesse, la grandeur, la beauté et la sagesse du monde, il a voulu que chacun reconnût que toute vertu et tout bien viennent de lui ; il veut que quiconque se glorifie cherche sa gloire dans le Seigneur, à qui soit honneur et louange dans l'éternité. » (1)

Profonde humilité ! c'est toi qui attires la grandeur, sublime

(1) Fioretti ch. x.

Pauvreté
toi qui a
suite du
comme E
ô Séraphi
parce qu'i



Jé



rons la vie

Rien de

que les pa

« Est-ce q

pourtant p

cheveux n

crainte ; v

xii, 6, 7.)

de ce que

serez vêtu.

le vêtement

sonnent, il

rit. Combi

est du vêt

lis, comme

vous le dis

point vêtu

l'herbe qui

jetée dans l

Pauvreté ! c'est toi qui attires la Royauté, belle simplicité ! c'est toi qui attires la sagesse, saint amour ! tu nous attires tous à la suite du Stigmatisé de l'Alverne. Comme Louis de France, comme Elisabeth de Hongrie nous nous prosternons à vos pieds, ô Séraphique Père, bénissez vos enfants qui veulent vous suivre parce qu'ils vous aiment.

FR. ANGE-MARIE, O. F. M.



➤ Hommage au Christ Rédempteur ◀

Jésus-Christ nous révèle la Providence.

NOUS avons vu comment Jésus-Christ nous fait connaître Dieu ; voyons maintenant comment il nous en révèle les perfections et avant tout l'admirable Providence. Écoutons les enseignements, parcourons la vie du divin Maître.

Rien de plus simple, rien de plus sublime dans l'Évangile que les paroles de Jésus-Christ nous révélant la Providence : « Est-ce que cinq passereaux ne se vendent pas deux sols ? Et pourtant pas un d'eux n'est oublié devant Dieu. Que dis-je ? les cheveux mêmes de votre tête sont comptés. Soyez donc sans crainte ; vous valez plus que beaucoup de passereaux. » (Luc. XII, 6, 7.) — « Ne vous inquiétez donc point pour votre âme de ce que vous mangerez, ni pour votre corps de quoi vous serez vêtu. L'âme est plus que la nourriture et le corps plus que le vêtement. Considérez les corbeaux : ils ne sèment ni ne moissonnent, ils n'ont ni cellier ni grenier, cependant Dieu les nourrit. Combien valez-vous plus que les oiseaux !... Pour ce qui est du vêtement, pourquoi vous tourmenter ? Considérez les lis, comment ils croissent ; ils ne travaillent ni ne filent. Je vous le dis cependant, Salomon, même dans sa gloire, n'était point vêtu comme l'un d'eux. Si donc Dieu prend soin de vêtir l'herbe qui est aujourd'hui dans les champs et qui demain sera jetée dans le four, combien plus aura-t-il soin de vous, hommes

de peu de foi !... Cherchez donc avant tout le royaume de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné par surcroît.» (Matth. vi, 24, etc.)

Il est beau d'entendre ces enseignements sur les lèvres de Celui qui naquit dans une étable et passa trente ans dans la boutique d'un charpentier. Son dénuement extrême et son humiliation sans pareille devaient faire de lui la Providence de tous les pauvres et de tous les délaissés, le livre où délaissés et pauvres liraient avec étonnement l'amour, la tendresse de Dieu pour ceux que le monde méprise.

Donc enseignements et vie du Sauveur nous révèlent la Providence divine ; mais, dans la vie de Jésus, nous découvrons particulièrement l'image de la Providence qui veille sur l'Eglise et sur les âmes.

Et d'abord le Fils de Dieu naissant dans une masure en ruines figure les humbles débuts de l'Eglise. En effet, ce sont les bergers qui paraissent les premiers à la crèche, les rois ne viendront qu'après eux. Les premiers chrétiens ne seront guère que des gens de rien, des hommes que saint Paul appelle « la balayure du monde. » (I Cor., iv, 13.) Les puissants de ce monde ne viendront que lorsqu'il sera prouvé que toute la force de l'Eglise est dans la divinité de Celui qui l'a fondée.

En la personne de Notre-Seigneur, nous voyons annoncés, en outre, les interventions manifestes de Dieu et ses abandons apparents dans le gouvernement des âmes. Celui qui sème les prodiges sur ses pas, nourrissant cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons, celui-là même a faim et soif, il vit de charité.

Cinq jours s'étaient à peine écoulés depuis l'ovation si enthousiaste de l'entrée triomphale, que le scandale de la croix allait s'étaler dans toute sa crudité et son ignominie salubre. Condamné à mort, flagellé, couronné d'épines, la croix sur les épaules, Jésus traversait les rues de Jérusalem, en route vers le Calvaire. Marie l'aperçoit ; le Fils et la Mère se rencontrent, comme ils se rencontrèrent à Bethléem, à Nazareth, à Cana, et comme tout à l'heure ils vont se rencontrer à la croix. Pouvons-nous croire que Marie ait méconnu sous le sang, la boue et les crachats, Celui dont la beauté avait, tant de fois, ravi son cœur maternel ? Loin de là. En Jésus bafoué, comme autrefois en

Jésus h
son Die
Ainsi
en voya
de ses p
scandali
hommes
des mau
est une
vous sca
frant, hu
épouse t
vous ; ou
tombe à
péniblem
pas ; c'es
Loin d
avec Mar
nous réc
dans notr
avec ce c
humanité
La soul
qui est mi
terre et lu
souffrance
met de re
contribuer
pour Jésus
Jésus Cl
nous lisom
de l'Eglise
est la Prov
Depuis
croix, il a
héritage, et
je ? Les te
certaine de
l'histoire de

Jésus honoré, Marie reconnaît et salue le Sauveur du monde et son Dieu.

Ainsi de nos jours, à tant de chrétiens ébranlés dans leur foi en voyant l'Eglise persécutée, honnie, exécutée dans la personne de ses prêtres et de ses religieux, nous pourrions dire : Ne vous scandalisez pas de la Providence, c'est Jésus défiguré par les hommes qui passe. — Il en est pour qui le partage des biens et des maux, fait comme au hasard entre les bons et les mauvais, est une épreuve trop forte pour leur foi. Nous leur dirons : Ne vous scandalisez pas de la Providence, c'est Jésus caché, souffrant, humilié, qui passe. — Vous pleurez sur la tombe d'une épouse tendrement aimée, d'un fils unique qui était tout pour vous ; ou vous perdez votre fortune ; un projet, longtemps caressé, tombe à l'eau au moment où il vous semblait en avoir assuré péniblement la réussite bien méritée. Oh ! ne vous scandalisez pas ; c'est Jésus défiguré qui passe.

Loin de nous détourner pour ne point voir Jésus, suivons-le avec Marie, allons jusqu'au Calvaire, jusqu'à la croix. Là Dieu nous réconciliera non-seulement avec sa sainteté infinie, mais, dans notre esprit, il réconciliera encore la foi en sa Providence avec ce cortège infini de douleurs qui sont le lot de la pauvre humanité pécheresse.

La souffrance n'est donc pas un si grand mal, puisque Dieu qui est mille fois heureux dans son ciel est venu l'épouser sur la terre et lui a gardé jusqu'à la mort une fidélité inviolable. La souffrance n'est donc pas un si grand mal, puisqu'elle nous permet de ressembler à Jésus-Christ, de réparer nos péchés et de contribuer au salut des âmes, et puisqu'elle est pour nous, comme pour Jésus, le tombeau qui doit nous enfanter à la vie glorieuse.

Jésus-Christ est donc, dans sa vie et sa passion, le livre où nous lisons les merveilles secrètes de Dieu dans le gouvernement de l'Eglise et des âmes. Mais il est plus que le livre de vie, il est la Providence même qui régit le monde.

Depuis l'Incarnation, depuis le jour surtout où, élevé sur la croix, il a tout attiré à lui, Jésus-Christ a pris possession de son *héritage*, et personne ne le débouterà de son royaume. Que dis-je ? Les tentatives de ses ennemis seront l'indice et la preuve certaine de l'intervention merveilleuse de sa Providence dans l'histoire des hommes. Le paganisme veut tuer le christianisme,

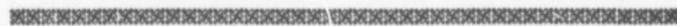
et les chrétiens naissent sous la main des bourreaux. L'hérésie veut altérer sa doctrine, et des génies de sainteté et de doctrine donnent à la vérité un éclat nouveau.

Qu'ils sont donc admirables les desseins de la Providence ! Mais ne nous bornons pas à une admiration stérile de ses merveilles ! Confions-nous à sa sollicitude, abandonnons-nous à sa conduite, comptons sur sa bonté et sur sa puissance ! Ce que Jésus-Christ fait pour l'Eglise et pour le monde, il le fera, il le fait tous les jours pour chacun de nous.

FR. M. A.



Nouvelle Fleur du Jardin Séraphique



La B. Marie Crescence de Kaufbeuren

DU TIERS-ORDRE REGULIER DE SAINT FRANCOIS



II. La vocation miraculeuse

(Suite)



IMPOSSIBLE d'exprimer la joie de notre Bienheureuse, quand elle apprit la nouvelle de son admission ; inutile de redire les élans de sa reconnaissance envers le Seigneur. Toute la ville, et le bon maire le premier, partagea le bonheur de l'humble vierge. Le 16 juin, elle quittait la maison paternelle où elle avait passé des jours si heureux et si tranquilles ; elle quittait ses parents bien-aimés ; elle quittait ses sœurs, témoins et émules de ses premiers progrès dans le chemin de la perfection ; pour suivre Jésus crucifié, elle renonçait à tout ce qu'elle possédait, à tout ce qu'elle aimait ici-bas, et elle

entrait
La ci
franchis
saisie d
les com
à ses se
boire av
avait mo
capable
pendant
années e
quoi effr
vivre : su
qui peut
elle allait
hautes n
vaines joi
ces journ
ments fri
tabernacl
serve que
Courag
héroïsme
longue, te
Epouse
votre Bi
portez-la s
Que le sou
encourage
Dans la
noviciat es
celle du p
ve ; dès le
Voici do
de sa vie.
ce, cet Esp
cles en aut
en degré, c
Dieu.

entrait généreusement dans la voie du renoncement et du sacrifice.

La crainte et la joie pouvaient se disputer son cœur, et, en franchissant pour toujours le seuil du couvent, peut-être fut-elle saisie d'une secrète angoisse, si elle put prévoir les douleurs et les combats qui l'attendaient derrière ces pauvres murs. Laissée à ses seules forces ou plutôt à sa faiblesse, sera-t-elle capable de boire avec Jésus le calice d'amertume que son ange gardien lui avait montré d'avance au jour qui décida sa vocation ? Sera-t-elle capable de porter la croix à la suite de Jésus, non seulement pendant des jours, des semaines ou des mois, mais pendant des années et des années bien nombreuses peut-être ? Il y avait de quoi effrayer un jeune cœur qui s'ouvrait à peine au bonheur de vivre : sur le seuil de la jeunesse, elle allait renoncer à tout ce qui peut rendre la vie agréable et heureuse aux yeux du monde ; elle allait s'enfermer, s'ensevelir au fond d'un cloître entouré de hautes murailles au pied desquelles expiraient les bruits et les vaines joies du monde. Elle allait vouer au silence et à la prière ces journées que d'autres gaspillent follement dans des amusements frivoles et dangereux ; elle allait cacher à l'ombre du tabernacle la tendre fleur de sa virginité, cette fleur qui ne se conserve que parmi les épines de la mortification et de la pénitence.

Courage, ô vierge choisie du Seigneur, courage ! Que votre héroïsme ne se démente pas ! L'épreuve annoncée vous attend, longue, terrible, implacable.

Epouse du Crucifié, prenez la croix, portez-la à la suite de votre Bien-Aimé ; acceptez-la sans réserve et sans regret ; portez-la sans faiblir ; ne fléchissez pas sous son poids accablant. Que le souvenir de la croix de Jésus soit votre consolation, votre encouragement, votre force et enfin votre triomphe.

Dans la plupart des maisons religieuses le temps d'épreuve du noviciat est précédé d'une autre épreuve, plus ou moins longue, celle du postulat. Anne fut dispensée de cette première épreuve ; dès le 17 juin, elle fut revêtue de la bure franciscaine.

Voici donc notre jeune vierge entrée dans une nouvelle phase de sa vie. L'esprit du Seigneur qui la guidait depuis son enfance, cet Esprit, fort et doux à la fois, transformait tous les obstacles en autant d'échelons par lesquels Anne montait, de degré en degré, cette mystérieuse échelle d'or qui conduit au trône de Dieu.

TE

l'hérésie
doctrinesvidence !
ses mer-
ous à sa
Ce que
ra, il le

A.



que



euren

Bienheu-
de son
ns de sa
Toute la
rtagea le
juin, elle
avait pas-
lles ; elle
quittait
ns le che-
renonçait
as, et elle

III. L'épreuve

La servante de Dieu se vit à peine sous la livrée séraphique qu'elle oublia tout le passé pour ne plus regarder qu'en avant et plus haut. A ses yeux toute sa vie jusqu'à ce jour n'était qu'une résistance continuelle à la grâce ; elle résolut d'en faire pénitence et de se corriger à tout prix. Dieu avait illuminé d'un rayon de sa grâce cette âme généreuse, et lui avait fait entrevoir le néant des choses d'ici-bas, la faiblesse, la misère de l'homme déchu, mais en même temps il avait excité en elle une ardente soif de la sainteté : « O mon Seigneur, disait-elle, à tout instant de ma vie je veux brûler du zèle de votre honneur et du salut des âmes ; je désire vous glorifier et expier mes péchés, aimer le prochain, imiter votre humilité, votre charité, votre chasteté, votre patience, votre obéissance : ceci est ma volonté, mon ferme propos ; tenez-le pour agréable ; daignez le sceller du sceau de votre grâce. . . Au nom de Jésus j'ai juré de lutter, de souffrir, de patienter, de vaincre, et cela sans aucun espoir de gain, uniquement pour l'amour et l'honneur de mon éternel Roi. »

Ces résolutions n'étaient pas de vains désirs ; dès le premier jour de son noviciat Anne, qui s'appellera désormais Soeur Marie Crescence, les mit en pratique avec une telle fidélité et une si haute perfection que les anciennes les plus vertueuses se virent promptement dépassées. Ces résolutions montraient de plus chez notre Bienheureuse une saine conception de l'état religieux. La vie religieuse, en effet, n'est pas l'état de la perfection acquise, mais bien de la perfection à acquérir, et cette acquisition se fait par la purification de l'âme, par le dépouillement graduel des inclinations mauvaises, par l'abandon à la volonté de Dieu ; la charité envers le prochain, l'obéissance aux supérieurs et aux confesseurs, l'amour de la croix, voilà les vertus solides sur lesquelles Marie Crescence fondera l'édifice de sa perfection.

La preuve évidente du haut degré de perfection qu'elle avait déjà atteint lors de son entrée en religion, nous est fournie par la mesure même des souffrances qui furent aussitôt son partage : elle devait les endurer pendant quatre longues années, avant qu'il lui fût donné de s'appuyer sur qui que ce soit. Nous verrons, dans la suite de ce chapitre, comment elle supporta, sans se plaindre et sans murmurer, les injustices des hommes et les

attaque
de la sa
qui la f

On n
purifica
tumultu
nies, d'
ces sou
même s
Que cet
ments, n
pieuses,
ceux qui
saints.

Un jo
cellule d
Marie Cr
tage et q
imposera

La rais
être l'obj
avait eu l
me. Il fa
des idées
dépassait
apparut b
certaine, c
pas vérita
n'étaient p
en soit, la
devint int
vaise part,
geait des t
dait la nou
rait à la
consoler sa
de son âme
obéissance
moquerie,

attaques des démons. La sagesse divine avait choisi ces moyens de la sanctifier ; Marie Crescence ne pouvait que baiser la main qui la frappait.

On rencontre parfois dans la vie des saints une période de purification, où leur âme est inondée, comme par un torrent tumultueux, d'un flot de contradictions, de mépris, de calomnies, d'injustes préventions. Souvent Dieu permet que toutes ces souffrances soient causées par des personnes bonnes, et même saintes, ce qui rend la blessure plus profonde encore. Que cette observation nous engage à la prudence dans nos jugements, même et surtout dans nos jugements sur les personnes pieuses, mais aussi qu'elle nous engage à être indulgents envers ceux qui, faute de cette prudence, ont injustement persécuté les saints.

Un jour donc, la Bienheureuse vit le Sauveur sortir de la cellule de sa Supérieure ; il était chargé d'une lourde croix ; Marie Crescence comprit aussitôt que cette croix serait son partage et que la Supérieure serait l'instrument par lequel Dieu lui imposerait la souffrance. Elle s'y prépara.

La raison apparente de l'injuste persécution dont elle allait être l'objet de la part de la Supérieure était pour celle-ci qu'elle avait eu la main forcée dans l'admission de son innocente victime. Il faut ajouter que les adversaires de la Bienheureuse avaient des idées très bornées sur la vie spirituelle : malheur à qui en dépassait l'étroit horizon ; or, nous le verrons plus loin, la novice apparut bientôt visiblement persécutée par les démons : preuve certaine, d'après nos ignorantes religieuses, que sa sainteté n'était pas véritable. Enfin, il faut le reconnaître, l'envie et la jalousie n'étaient pas étrangères à ces attaques continuelles. Quoi qu'il en soit, la position de Marie Crescence pendant tout son noviciat devint intolérable. Toutes ses vertus étaient interprétées en mauvaise part, toutes ses actions tournées en fautes. On la surchargeait des travaux les plus pénibles ; c'est à peine si on lui accordait la nourriture indispensable. La maîtresse des novices pleurait à la vue d'une telle injustice et tâchait de soutenir et de consoler sa fille. Pour celle-ci, rien ne semblait troubler la paix de son âme ; l'obéissance la trouvait toujours docile : « La sainte obéissance me suffit, aimait-elle à dire ; le mépris, la honte, la moquerie, tout cela m'est indifférent pourvu que je puisse obéir.

Car ainsi je trouve Dieu, et que pourrais-je désirer de plus, si je possède Dieu ! »

Ce n'est pas à dire que le cœur délicat de la pauvre victime ne sentit pas douloureusement un traitement si différent des tendresses dont elle avait été l'objet au foyer paternel. Mais l'esprit de foi, la soif du sacrifice, l'amour de la croix et de la souffrance étaient tellement affermis dans son âme qu'on ne la vit pas faiblir un instant : jamais on ne surprit sur ses lèvres une plainte ou une parole d'excuse ; toujours, au contraire, elle savait excuser ceux qui la traitaient si indignement. Plus l'orage grondait au dehors, plus son âme se recueillait dans la foi, et ainsi elle fleurissait vraiment comme le lis parmi les épines, répandant au loin l'éclat de sa beauté et le parfum de son humilité, de sa patience et de sa charité.

Et pourtant, que la sainte enfant se sentait seule pendant ces terribles épreuves ! Les confesseurs eux-mêmes ne lui étaient d'aucun secours, soit que la supérieure les eut prévenus par ses plaintes, soit qu'ils se crussent, eux aussi, obligés d'éprouver par l'humiliation l'esprit de leur pénitente. Dieu, cependant, mit auprès de la pauvre novice quelques âmes plus éclairées ; l'influence de ces dernières, excellentes religieuses, fut assez grande pour qu'au bout de l'année du noviciat personne n'osât s'opposer à la profession de la Sœur Marie Crescence.

Se lier enfin à son Maître bien-aimé par les trois vœux de religion, quel bonheur ! Célébrer bientôt ses chastes noces avec l'Époux divin, quelle pensée délicieuse pour le cœur de notre vierge ! Ce fut le 18 juin 1704 qu'après la plus fervente préparation, elle vit se réaliser tous ses souhaits et que toutes ses épreuves furent récompensées par la plus grande des faveurs. Voici ce que, bien des années après, l'obéissance l'obligea à révéler.

Avant de prononcer ses vœux, elle fut ravie en esprit ; Jésus-Christ, son divin Fiancé, lui apparut accompagné de sa sainte Mère. Son Ange Gardien la conduisit au lieu où devait se faire les fiançailles. Là, Notre-Seigneur, s'inclinant avec bonté vers son humble servante, lui mit au doigt un anneau d'une incomparable beauté et lui adressa ces paroles : « Maintenant je t'ai acceptée pour ma fiancée ; va, souffre, combats ; je t'assisterai toujours de ma grâce, et ma Mère te prendra sous sa maternelle protection ! » A ce moment même elle prononçait entre les mains

du P
vreté,

La v
l'annon
admira
du vulg
sentier
même p
soit le c
quelle c
y mena
que sa c



demie le
dernier s
natale. C
l'Ordre e
le Révére

Né près
jeune dar
ne cessa d
admirable
nier milit
1867 et la
Victime d

du Père Provincial des Frères-Mineurs les trois vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance.

La vision dont le Seigneur favorisa son heureuse fiancée était l'annonce et le gage d'une élévation plus grande encore et plus admirable. Mais s'il fait bon de demeurer sur le Thabor inconnu du vulgaire, n'oublions pas que nul n'y arrive sinon par l'étroit sentier de la souffrance et de l'humiliation. Sans doute, Dieu ne mène pas tout le monde par les mêmes difficultés, mais quel que soit le chemin par lequel il plaît à sa sagesse de nous conduire, quelle que soit la mesure de consolation ou d'épreuve qu'il nous y ménage, suivons toujours avec fidélité et générosité la direction que sa divine main nous imprime.

FR. MARIE-ANSELME, O. F. M.

(A suivre)



Nouvelles de Rome



Mort du R^{me} Père Général. — Le 21 août dernier un télégramme portait à Saint-Antoine de Rome la plus douloureuse nouvelle pour tout l'Ordre des Frères-Mineurs. Le matin même à six heures et demie le R. P. Louis Lauer, Ministre-Général avait rendu le dernier soupir au couvent de Sigmaringen, dans sa Province natale. Cette perte a porté le deuil dans toutes les maisons de l'Ordre et contristé tous les cœurs qui connaissaient et aimaient le Révérendissime Père.

Né près de Fulde le 28 septembre 1833, il était entré tout jeune dans la famille Franciscaine. Ordonné prêtre en 1856, il ne cessa depuis lors de se dévouer pour son Ordre avec un zèle admirable. Successivement Lecteur, Maître des Novices, aumônier militaire, il fut élu Supérieur de la Custodie de Fulde en 1867 et la gouverna dans les temps critiques du Kulturkampf. Victime de la persécution religieuse, il prit le chemin de l'exil,

en Belgique d'abord, en France et ensuite en Amérique où il fonda beaucoup de couvents devenus aujourd'hui prospères.

En 1880, il était appelé à Rome comme Définitéur Général et le chapitre général de 1889 le nommait Procureur Général des Récollets et Alcantarins.

En qualité de Visiteur Général, il visita beaucoup de Provinces de l'Ordre, ranimant partout l'esprit séraphique. A la Congrégation Générale d'Assise, présidée par le Card. Mauri, le P. Lauer exerça une prudente et efficace influence en faveur de l'union des familles Franciscaines et du retour à l'unité primitive de l'Ordre des Frères-Mineurs. Peu après il était nommé Président de la Commission pour rédiger les Constitutions des Frères-Mineurs, et enfin lorsque retiré dans sa Province de Thuringe il pouvait alors jouir d'un repos si bien mérité, Léon XIII le rappelait à Rome et le nommait Ministre Général. Depuis quatre ans il remplissait avec sagesse ses hautes fonctions ; tous ses enfants répandus dans l'univers entier, vénéraient en lui le digne successeur de saint François, lorsqu'une mort inattendue est venue le ravir à leur filiale affection. — Déjà à Saint-Antoine de Rome, couvent de sa résidence, un service funèbre a été solennellement célébré et tout l'Ordre se dispose à rendre à son regretté Père le même tribut de pieux suffrages.

Le R^{me} P. Louis de Parme. — Le 18 août, fête de sainte Hélène, l'ancien Ministre Général de l'Ordre Séraphique, le R^{me} P. Louis Canali de Parme, à la grande joie des Frères-Mineurs et de beaucoup d'autres âmes, était consacré Archevêque titulaire de Ptolémaïs dans l'église de Saint-Antoine à Rome. L'Éminentissime Card. Cassetta était le Prélat consécrateur, assisté de deux évêques de l'Ordre, Mgr Chezzi, évêque d'Orte et Civita Castellana, et Mgr Bernard Doobbing, évêque de Sutri et Neppi. A la solennité se trouvaient d'autres évêques, divers Généraux d'Ordres, des députations de Parme, de Bologne et d'autres personnages ecclésiastiques et séculiers qui avaient tenu à témoigner de leur sympathie au nouvel archevêque. Tous vénéraient en lui les vertus personnelles et le zèle déployé pendant huit ans comme Ministre Général des Frères-Mineurs, vertus que Léon XIII s'est plu à reconnaître.

Fête de saint Joachim. — Le 18 août se célébrait aussi la solennité de saint Joachim, fête personnelle de Léon XIII,

au ba
messe
Joachir
et toute
tipliant
Vicaire
Au V
un spéc
la bibli
-concilia
mais en
Commis
édificati
jections
Le Saint
se retire



En ven
pèlerins d
Nous a
Voici c
pagande i

« Au mi
soumise d

au baptême Joachim Pecci. Ce jour-là le Card. Satelli disait la messe de communion générale dans la nouvelle église de Saint-Joachim aux *Prati di Castello*. Il y eut aussi messe pontificale et toute la journée une foule de pieux fidèles accoururent, multipliant leurs prières pour la conservation providentielle du Vicaire de Jésus-Christ.

Au Vatican la fête patronymique du Pape a revêtu cette année un spécial éclat. Le cercle traditionnel au lieu de se tenir dans la bibliothèque privée du Saint-Père, s'est réuni dans la salle conciliaire. Non seulement les invités d'usage étaient présents, mais encore le Pape avait admis les membres composant la Commission de l'Archéologie romaine. Ces derniers, à la grande édification de tous les assistants, ont reproduit à l'aide de projections lumineuses, diverses scènes des catacombes chrétiennes. Le Saint-Père daigna lui-même exprimer sa satisfaction avant de se retirer dans ses appartements privés.

FR. F. M., O. F. M.



Chronique Franciscaine

TERRE-SAINTE

Décoration pontificale en faveur des pèlerins de Terre-Sainte. — Dans notre dernier numéro nous avons annoncé la création de cette nouvelle décoration,

En vertu d'un effet rétroactif postérieurement accordé, les pèlerins des cinq dernières années y auront droit.

Nous allons donner communication des pièces officielles.

Voici d'abord le décret de la Sacrée-Congrégation de la Propagande instituant le dit insigne :

DÉCRET

« Au milieu des cruelles vicissitudes auxquelles l'Eglise est soumise de nos jours, la divine Providence, dans des conseils

pleins de bonté, a soin de fournir le remède opportun et, par des accroissements nouveaux, de donner à la foi une vigueur indéfectible. Ce n'est pas sans raison qu'au nombre de ces indices de renaissance de la piété chrétienne, on remarque en ces derniers temps un zèle renaissant pour vénérer tour à tour par de dévots pèlerinages les lieux les plus saints de la chrétienté. Ces manifestations religieuses offrent ce caractère particulier que ce n'est plus isolément, mais par groupes nombreux et sous les règlements d'une certaine discipline que s'exécutent ces vertueuses pérégrinations.

« En tête de ces sanctuaires s'imposent avec une force spéciale les Lieux saints de Palestine que par son Incarnation, par les mystères de sa vie mortelle, par le sacrifice sanglant de sa mort, et par sa glorieuse Résurrection, le Fils unique de Dieu a sanctifiés. Il serait impossible, en effet, de visiter pieusement ces Lieux bénis sans en retirer une grande abondance de fruits de salut. A leur aspect, il se dégage une puissante vertu qui impressionne les cœurs, ravive d'une façon extraordinaire les souvenirs les plus suaves de la Rédemption de l'homme et fait naître un irrésistible désir de mener un genre de vie conforme aux exemples et aux enseignements saints du Christ Rédempteur.

« Mû par ces motifs, le Souverain Pontife Léon XIII, glorieusement régnant, qui, en vertu de sa charge apostolique, embrasse avec une sollicitude attentive tout ce qui appartient à l'accroissement de la religion, résolut d'activer le zèle salutaire qui pousse à entreprendre le voyage en Palestine. A cet effet, par un décret dont il confia l'exécution à la Sacrée-Congrégation de la Propagande, il institua une décoration destinée à perpétuer chez les pieux visiteurs de la Terre-Sainte le souvenir et les fruits de leur pèlerinage.

« Cette décoration affecte la forme de la croix dite Croix de Jérusalem. Voici de quelle manière elle doit être frappée :

« Sur une des faces, au point d'intersection des bras, est sculptée une petite effigie de Léon XIII avec cette inscription : LEO XIII CREAVIT ANNO MCM.

« Dans les bras se trouvent représentés les mystères de l'Annonciation, de la Nativité de Notre-Seigneur, de son Baptême et de l'institution de la divine Eucharistie.

« Au bas de la croix, on lit ces mots : CHRISTI AMOR CRUCIFIXI TRAXIT NOS.

« Su
« Da
flagellé
« Au
« Ce
suspendu
lisérés
blanche
« Ces
accorde
dans la
vices re
à la cro
« Con
Sainte
diplôme
sans app
groupes
« Pou
curé, vis
de l'imp
fait entr
« On
tode une
plus le p
« Cett
du culte,
Souverain
« Par
décret, n
« Don
Propagan
« L.

Ce déc
le Cardin
Terre-Sai
S. CONG.
Protocol

« Sur l'autre face au centre, est l'image du Christ ressuscité.

« Dans les bras : Le Sauveur priant au jardin de Gethsémani, flagellé, couronné d'épines, attaché à la croix.

« Au bas : SIGNUM SACRI ITINERIS HIEROSOLYMITANI.

« Cet insigne sera porté sur la poitrine, du côté gauche. Il sera suspendu à un ruban de soie rouge rayé au centre par quatre liserés bleus ; sur les bords, de chaque côté, courra une bande blanche coupée d'une barre jaune foncé.

« Ces croix seront en bronze, en argent ou en or. On les accordera à chacun selon le rang qu'il occupe dans le monde ou dans la direction du pèlerinage ; on considérera encore les services rendus aux Lieux saints. Deux pèlerinages donneront droit à la croix en argent.

« Conférer cet insigne appartient d'office au Custode de Terre-Sainte résidant à Jérusalem. C'est lui qui le donne, avec un diplôme, au nom du Souverain Pontife. La collation s'en fait sans apparat aux pèlerins isolés, en public et solennellement aux groupes nombreux.

« Pour y prétendre, il faut être muni d'un certificat de son curé, visé par l'Ordinaire. Ce certificat doit attester la moralité de l'impétrant et affirmer que c'est un motif de piété qui lui a fait entreprendre son voyage.

« On doit en outre remettre entre les mains du R^{me} Père Custode une somme de dix francs pour l'entretien des Lieux saints, plus le prix de la croix.

« Cette décoration ne peut être portée que dans les solennités du culte, dans les processions ou pèlerinages, et en présence du Souverain Pontife.

« Par mandement de Sa Sainteté, que soit signé le présent décret, nonobstant toute disposition contraire.

« Donnée à Rome, au Palais de la Sacrée-Congrégation de la Propagande, le 2 mai 1901.

« L. † S.

« † CARD LEDOCHOWSKI.

« LOUIS VECCIA, *sec.* »

Ce décret était accompagné de la lettre suivante adressée par le Cardinal Préfet de la Propagande au R^{me} Père Custode de Terre-Sainte :

S. CONG. DE LA PROP.

Protocole n° 44.275.

Rome, 10 juin 1901.

« Révérendissime Père,

« Désireux d'augmenter le nombre des pieux pèlerinages qu'avec un si grand profit pour les âmes, les fidèles accomplissent aux sanctuaires de Terre-Sainte, le Souverain Pontife a daigné instituer une médaille spéciale ou croix commémorative qui serait donnée exclusivement aux pèlerins de Palestine, tant hommes que femmes.

« C'est à Votre Révérence qu'en est confiée la distribution. Ci-inclus, je vous transmets le décret d'institution de ce pieux insigne, ainsi que les règles relatives à sa collation et le diplôme qu'il comporte.

« Je vous adresse, en outre, une de ces médailles conforme au modèle approuvé par Sa Sainteté, et aussi copie du catalogue des prix établis par l'orfèvre qui a exécuté la décoration et en conserve la matrice.

« Enfin chaque année, Votre Révérence voudra bien adresser à la Congrégation sus-indiquée un rapport soit sur l'importance des aumônes que la distribution de ces médailles aura rapportées à la Terre-Sainte, soit sur le nombre des pèlerins qui les auront reçues.

« En terminant, je prie le Seigneur de vous conserver et de vous accorder toutes sortes de félicités.

« Votre tout dévoué serviteur,

« † M. CARD. LEDOCHOWSKI.

« LOUIS VECCIA, *sec.* »

Sanctuaires de la Nativité de Saint-Jean-Baptiste et de la Visitation. — Tous nos lecteurs ne savent peut-être pas que la connaissance de l'endroit où le Précurseur de Notre-Seigneur, saint Jean-Baptiste, est né, nous a été conservée par la tradition, ainsi que celle du lieu de la rencontre de sainte Elisabeth avec la Très Sainte Vierge, lieu qui pour la première fois résonna des accents inspirés du *Magnificat*. Le premier de ces deux endroits célèbres est à Saint-Jean dans les montagnes, appelé par les indigènes « Ain Karem, » petit village d'environ mille habitants à 3 milles à l'ouest de Jérusalem. Ce village est désigné par saint Luc dans son évangile (Ch. I, 39) comme

appa
langu
riche
lui for
riants
de se
Baptis
les Fra
garde
lent so
de Ter
et du
le sou
début
Visi
de la c
situés a
visités
religieu
auxquel
nous d
importa
appelé v
Béthlé
cône tr
autres r
vient d'I
le souve
tisans d'
magnifiq
va une ci
jours des
rama spl
les ruine
âges de l
dont l'his
son nom
riton. Ad
abîme de

appartenant à la Tribu de Juda. Aïn-Karem, qui veut dire en langue arabe « fontaine de la vigne », porte bien son nom : la riche végétation d'oliviers, de plantes potagères et de vignes qui lui font une magnifique ceinture, en fait un des endroits les plus riants de tout le pays. Le lieu vénéré de la Visitation est distant de sept ou huit arpents du lieu de la nativité de saint Jean-Baptiste. Sur ces deux emplacements bénis depuis des siècles les Franciscains ont élevé des sanctuaires dont ils ont encore la garde et dans lesquels les deux grands événements qu'ils rappellent sont pieusement honorés par eux-mêmes et par les pèlerins de Terre-Sainte ; il va sans dire que les deux dates du 24 juin et du 2 juillet y sont l'objet de belles cérémonies qui reportent le souvenir des fidèles qui y prennent part avec allégresse au début même du christianisme.

Visite à trois ruines fameuses. — Il s'agit d'*Hérodium*, de la caverne de *Saint-Chariton* et de *Thécua*. Ces trois endroits situés au sud-est de Béthléem étaient il y a quelques semaines visités dans un double but récréatif et instructif, par nos jeunes religieux étudiants en philosophie à notre couvent de Béthléem, auxquels s'étaient joints quelques pères de Jérusalem. Ils vont nous décrire brièvement ces lieux intéressants, et des plus importants dans l'histoire ancienne de la Palestine. — Hérodium appelé vulgairement « Mont des Francs » est à $5\frac{1}{2}$ milles de Béthléem ; par sa forme singulière il ressemble à un énorme cône tronqué, forme qui distingue ce monticule de tous les autres monts de ce pays. Ce nom et la célébrité d'Hérodium vient d'Hérode-le-Grand qui éleva ce monticule pour perpétuer le souvenir d'une victoire célèbre remportée contre les juifs partisans d'Aristobule. Sur la cime du monticule il fit construire une magnifique acropole qu'il appella *Herodium*, et sur les flancs éleva une cité embellie de somptueux monuments. Il en reste de nos jours des ruines intéressantes ; du sommet l'on jouit d'un panorama splendide. — A 2 milles au sud-ouest d'Hérodium sont les ruines de la laure (espèce de couvent-hospice des premiers âges de la vie religieuse) de saint Chariton, la plus célèbre dont l'histoire fasse mention. Elle est du IV^e siècle, et comme son nom l'indique, elle doit son origine au solitaire saint Chariton. Adossée au flanc d'un défilé étroit, elle surplombe un abîme de plus de 380 pieds. Au bas du précipice taillé à pic

est le lit desséché d'un torrent : en un mot c'est là l'un des plus imposants spécimens de la nature sauvage. A peu de distance des ruines de la laure on parvient en se traînant jusqu'à l'ouverture assez étroite par laquelle l'on pénètre dans les cavernes ou labyrinthes de saint Chariton, dont un grand nombre n'ont pas encore été explorées. Elles s'étendent sur un espace immense, se succédant les unes aux autres : elles présentent tous les aspects : ici c'est une galerie, là c'est un antre profond, ailleurs c'est un mince passage à peine suffisant pour permettre à un homme de s'y traîner ; il y a des grottes de toutes les grandeurs, il y en a à toutes les hauteurs : c'est un labyrinthe inextricable. Il est telles cavernes dans lesquelles les guides n'osent pas s'aventurer, sans doute par une vaine terreur superstitieuse, augmentée par l'horreur des ténèbres profondes. Il n'y a que deux grandes salles ; elles sont à l'entrée des cavernes, et il est fort possible que du temps de saint Chariton elles aient servi d'églises : deux ou trois niches taillées dans le roc, la trace d'une lucarne à une certaine hauteur du sol semblent l'attester. La température de ces mystérieuses cavernes qui sillonnent presque tout l'intérieur de la montagne est assez élevée, mais l'atmosphère n'est viciée par aucune exhalaison malsaine ; le sol est formé d'une terre rougeâtre. Ces antres sont sans doute le repaire de bêtes sauvages, car on rencontre des ossements de quadrupèdes dévorés : elles ne sont cependant pas à craindre, car le bruit et la flamme des bougies des visiteurs les font fuir au fond des grottes les plus reculées. — De là nous nous rendons à Thécué, patrie du prophète Amos. Jadis cité importante et le théâtre d'un grand nombre de faits bibliques, c'est aujourd'hui un amas de ruines sur une longue colline de 2300 pieds d'altitude. Du temps des croisés il y avait là une église dont il reste encore des vestiges : des tronçons de colonnes, des pans de muraille et un beau baptistère de forme octogonale, taillé dans un bloc de pierre rouge, portant sur chaque face une croix en relief. Tout près on aperçoit une caverne remplie d'immondices et de terre : on suppose que c'est le tombeau d'Amos. Tout autour des ruines de Thécué l'œil a pour horizon une plaine stérile de laquelle émergent seulement les noires tentes des Bédouins, disposées en cercle. Ce spectacle fait songer à ces temps lointains où les camps occupaient une si large place

dans
 Royau
 Un
 Saint
 Sainte,
 belle la
 du R^m
 Sainte
 tations,
 soit do
 L'E
 sons, la
 Sainte a
 les ruin
 L'« Ori
 du nouv
 rales, e
 sera dig
 comme
 la direct
 compéte
 est chos
 et « La
 d'annon

ssise
 imm
 ron
 durent se
 été propic
 De tou
 célèbre in
 des Allem
 des Espag
 breux et d
 quait un r

dans les chants lyriques des prophètes, alors que *florissait le Royaume d'Israël*.

Un honneur pour le R^me P. Custode de Terre-Sainte. — Le R^me P. Frediano Giaunini, Custode de Terre-Sainte, a été créé commandeur de l'Ordre Royal Espagnol d'Isabelle la Catholique. Cette rare distinction est due aux mérites du R^me P. Custode. La *Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte* est heureuse de lui présenter à son tour ses sincères félicitations. Le R^me Père compte à peine quarante années : qu'il soit donc encore longtemps l'honneur de son Ordre.

L'Eglise d'Emmaüs. — Dans une de ses dernières livraisons, la *Revue* annonçait que les Pères Franciscains de Terre-Sainte avaient commencé la construction d'une église neuve sur les ruines de l'antique église d'Emmaüs, « un autre cénacle. » L'« Oriente Seraphico » nous apporte des nouvelles des travaux du nouvel édifice, et le met sous nos yeux dans ses lignes générales, en le décrivant. Disons seulement que le monument sera digne de l'épisode touchant qu'il servira à commémorer comme à honorer : les travaux se poursuivent avec activité, sous la direction entendue de notre Père Barnabé d'Alsace, dont la compétence en matière d'archéologie biblique et d'architecture est chose démontrée par ses ouvrages sur « Le Mont Thabor » et « La Montagne de la Galilée » que la *Revue* a eu l'occasion d'annoncer déjà.

A TRAVERS LE MONDE

 ssise. — Les fêtes du *Grand Pardon* ont attiré une foule immense à Notre-Dame-des-Anges. Le village, qui environne la basilique, ne put donner asile à tous, et beaucoup durent se contenter de camper en plein air. Le ciel d'ailleurs a été propice, le temps splendide.

De toutes les parties du monde on était venu pour gagner la célèbre indulgence de la Portioncule. On y voyait des Français, des Allemands, des Anglais, des Américains du Nord et du Sud, des Espagnols, des Polonais. Les Italiens surtout étaient nombreux et d'un meilleur genre que les autres années. On y remarquait un recueillement plus profond, une piété plus vive.

Les quarante confessionnaires ont été littéralement assiégés, et bien que la sainte communion dans la sainte chapelle même, ne soit pas prescrite pour gagner l'indulgence, néanmoins dix mille personnes se sont approchées de la table sainte.

Parmi les visiteurs du mois de juillet, nous citerons deux hommes qui furent injustement condamnés par le tribunal de Viterbe : l'un, David Pellegrini, à dix-sept ans de réclusion, et l'autre, Antonio Benedetti, à trente ans. Dans leur détresse ils eurent recours à saint François d'Assise, afin qu'il fit connaître leur innocence. Le tribunal de Pérouse, ayant reconnu l'erreur du premier jugement, leur fit ouvrir les portes du cachot. Ils y avaient déjà passé sept longues années. Accompagnés de leur famille, ils vinrent remercier chaleureusement leur libérateur.

Une mosaïque. — Dans la cathédrale de Westminster à Londres, on va placer une mosaïque représentant saint François. Les Tertiaires ont fourni une somme importante, environ 4000 francs, pour l'achèvement de ce riche travail.

Bordeaux. — Dimanche 14 juillet, une foule considérable entourait, dans la petite chapelle des Frères-Mineurs, trois religieux franciscains qui allaient partir pour évangéliser cette Chine où tant de leurs frères sont tombés dernièrement victimes de leur charité.

Le cardinal Lecot, qui présidait la cérémonie, a adressé aux vaillants missionnaires une allocution ainsi résumée par la *Croix de Bordeaux*, et qui fait ressortir de bien douloureux contrastes :

« Votre cœur est assez vaste pour contenir l'amour de votre nouvelle patrie, la Chine, et celui de cette France qu'on n'oublie jamais. Et quel parallèle vous pourrez établir entre ces foules païennes qui accourront vers vous, et cette malheureuse patrie qui vous chasse et se prive ainsi de ses meilleurs enfants !

Vous serez loin, désormais, des apostasies honteuses de ceux qui furent à un moment donné des croyants, et qui semblent n'avoir connu et pratiqué leur religion que pour la mieux trahir.

Mais si la France officielle vous méconnaît, la vraie France, celle qui croit et qui prie, sera avec vous et suivra les efforts que vous ferez, pour continuer au loin sa mission séculaire de propagatrice de la foi. »

Saint
Fra
de

chaque
nos Pè
et du T
mer le d
dre part
voulons
che. No
voies de
tout à t
autour de
notre fan
dans nos
Jésus.

Depuis
nos discr
sainte visi
résultat.

Fratern

MM.

“

“

“

“

“

Fraterni

D^mes]

“

“

“

“

“

“

A la clôt
profession.

CANADA

Saint-Ferdinand d'Halifax. — Le jubilé a été pour notre Fraternité l'occasion d'une faveur longtemps désirée, celle de la visite canonique. Au cours de la retraite paroissiale, chaque jour, dans des réunions plus spéciales aux Tertiaires, nos Pères nous ont rappelé le rôle du Tiers-Ordre franciscain et du Tertiaire lui-même dans l'Eglise. Nous avons appris à estimer le don de Dieu dans notre vocation au Tiers-Ordre. Répandre partout la « bonne odeur de Jésus-Christ », voilà ce que nous voulons faire désormais à l'exemple de notre Séraphique Patriarche. Nous suivrons notre glorieux Père saint François dans les voies de la prière, de la pénitence, de la charité, nous faisant tout à tous, afin de gagner à Jésus-Christ beaucoup d'âmes autour de nous : attendu que c'est là le but voulu de Dieu pour notre famille religieuse. Pussions-nous n'être pas trop indignes, dans nos efforts, de notre grand Saint qui fut l'image vivante de Jésus.

Depuis l'érection de nos Fraternités par le R. P. Frédéric, nos discrétaires n'avaient jamais été renouvelés : on profita de la sainte visite pour procéder à de nouvelles élections dont voici le résultat.

Fraternité des Frères :

MM. FERD. BOISSONNAULT, Supérieur.

“ LOUIS FRÉCHETTE, Assistant.

“ JEAN BOISSONNAULT, Maître des Novices.

“ JOSEPH GARNEAU, Infirmier.

“ PIERRE CYR, Trésorier.

“ ALFRED LAROCHELLE, Secrétaire.

Fraternité des Sœurs :

D^{m^{es}} JEAN BOISSONNAULT, Supérieure.

“ ADOLPHE BERGERON, Assistante.

“ SIMÉON LAROCHELLE, Maîtresse des Novices.

“ SAM. DE CHAMPLAIN, Infirmière.

“ PIERRE CYR, Trésorière.

“ CHARLES BILODEAU, Secrétaire.

A la clôture de la retraite 25 novices furent admis à la sainte profession. Nous eûmes de plus la joie de voir venir à nous plus

de 80 cœurs conquis nouvellement à saint François. Nos Fraternités comptent actuellement parmi leurs membres à peu près le tiers des communians de notre paroisse.

Un enfant de saint François.

Saint-Adrien. — Une nouvelle Fraternité. Depuis longtemps nous désirions, Tertiaires isolées, jouir des avantages des Fraternités franciscaines régulièrement instituées. Ce désir vient de se réaliser. Le mois dernier, un Père Franciscain vint nous prêcher une petite retraite au cours de laquelle un certain nombre de personnes de bonne volonté manifestèrent l'intention de devenir enfants de saint François. Voyant ces bonnes dispositions notre bien-aimé curé demanda au R. Père l'érection officielle de la Fraternité. Saint Antoine de Padoue est très honoré parmi nous, il se trouvait donc tout désigné comme protecteur de notre nouvelle petite famille franciscaine qui fut en effet placée sous son puissant patronage.

Une cérémonie toute franciscaine eut lieu le dernier jour de la retraite, 6 d'entre nous furent admises à la profession, puis le R. Père donna l'habit à 38 postulants et postulantes. Enfin à la satisfaction de tous le 1^{er} discrétore fut ainsi constitué :

D^{mes} CARIGNAN, Supérieure.

“ JOS. ROY, Assistante.

“ TH. LARROCHE, Secrétaire.

“ LS. LAFLAMME, Maîtresse des Novices.

“ THÉOD. ROUSSEAU, Trésorière.

Désormais chaque mois nous nous réunirons aux pieds de saint Antoine et, avec un réel désir de nous sanctifier, nous viendrons apprendre de notre dévoué Directeur ce que c'est qu'être véritablement enfant de saint François.

M. M.



Il y a c
écriv
« J'a
Pèlerinag
j'attendai
rer à loisi
désappoi
eu lieu, a
Que ne
fait comm
Bonne sa
départ ét
matin, po
le ciel se
tempête, l
d'heure en
toute la m
diluvienne
pèlerinage
peu tristes,
pête, la fou
pèlerins ar
mais tous
donne le sig
et viriles le
sont surpas
de la foudre
solemnité et
Les exerc
mieux que d
— Prières, C
nos lecteurs
et pénitenc



Nos Pèlerinages

SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ



Il y a quelques jours, l'un de nos plus anciens abonnés nous écrivait tout inquiet :

« J'ai lu en août avec grand intérêt le compte rendu du Pèlerinage des Sœurs du Tiers-Ordre à la Bonne Sainte-Anne et j'attendais avec impatience le numéro de septembre pour y savourer à loisir le récit du Pèlerinage des Frères et, à mon grand désappointement, pas un mot du cher pèlerinage. N'aurait-il pas eu lieu, a-t-il été un échec ? »

Que notre cher Lecteur et Ami se rassure, le pèlerinage s'est fait comme de coutume et il a été un vrai triomphe pour la Bonne sainte Anne et un grand réconfort pour nos âmes. Le départ était fixé au samedi 10 août à 3½ hrs. P. M. Dès le matin, pour mettre le courage de nos braves Tertiaires à l'épreuve, le ciel se couvrit de sombres et épais nuages précurseurs de la tempête, bientôt les ondées succèdent aux ondées, elles se font d'heure en heure plus abondantes et plus pressées. Ce fut ainsi toute la matinée. A deux heures l'ouragan fait rage, la pluie est diluvienne et le départ est fixé à 3½ hrs. Chacun se dit : « Le pèlerinage est manqué, il est à l'eau. » On se rend au bateau un peu tristes, confiants quand même : aux abords, malgré la tempête, la foule s'empresse et court sous une pluie battante. Les pèlerins arrivent au pas de course, quelques-uns tout trempés ; mais tous souriants et fiers. L'heure étant arrivée, le capitaine donne le signal, l'*Ave Maris Stella* est entonné et 700 voix mâles et viriles le répètent avec un entrain et une puissance qui ne sont surpassés que par la grande voix du tonnerre et les éclats de la foudre qui viennent soudain donner à notre départ une solennité et une majesté peu communes.

Les exercices du Pèlerinage se firent comme de coutume et mieux que de coutume : Cantiques, Instructions — Saint Office, — Prières, Confessions — tout se fit dans un ordre parfait. Tous nos lecteurs savent ce que sont nos pèlerinages : charité, prière et pénitence s'y trouvent confondues dans un harmonieux

mélange qui laisse dans les âmes de bien touchantes consolations. Partis vers 3½ hrs. à 10 hrs nous abordions au Cap de la Madeleine pour déposer nos hommages aux pieds de Notre-Dame du Rosaire dans son Sanctuaire aimé et le lendemain à 6½ hrs A. M. nous étions à la Bonne Sainte-Anne. Le soleil s'était levé radieux : tous les cœurs étaient à la joie et à l'enthousiasme : aussi tout fut magnifique en ce jour : défilé de 700 hommes du quai au Sanctuaire — 700 hommes agenouillés ensemble à la Table Sainte, — 700 hommes chantant et priant avec cette foi qui obtient des miracies — 700 hommes surtout se déployant en procession en face de la Basilique dans l'ordre le plus parfait. Ah ! qu'il faisait bon de saisir sur leurs lèvres émues et priantes l'*Ave Maris Stella* et le Cantique à la Bonne sainte Anne ! D'ailleurs, je le dis et personne ne m'accusera d'exagération, qui n'a pas entendu nos hommes, nos chers Tertiaires, emplir nos enceintes sacrées de leur splendide *Magnificat*, n'a rien entendu.

Après bien des grâces reçues, après de bien douces émotions, il fallut songer au retour et à 11½ hrs. le « Trois-Rivières » levait l'ancre emmenant vers Québec nos pèlerins ravis. Ici c'est à Jésus-Hostie, dans l'église du Très Saint-Sacrement, vrai bijou d'architecture et de grâce, que nous allons — nous sommes attendus et accueillis bras ouverts — nous sommes en famille chez nos bonnes Sœurs Franciscaines Missionnaires de Marie. — On le voit, on le sent. Et malgré le contretemps causé par la lenteur du service des petits chars, chacun fut enchanté de la trop courte visite faite à Jésus et à saint Antoine Patron du Couvent et de l'Eglise de nos bonnes Sœurs.

Une dernière fois on se remet en route : la prière, une agréable récréation, le saint Office, une instruction se partagent le temps jusqu'à la nuit et le lendemain matin à 5½ hrs. nous quittons le bateau et le Sanctuaire de Notre-Dame de Bon Secours nous réunissait une dernière fois. Au pied de la Table Sainte, dans une communion générale nous avons remercié Dieu et promis de garder le souvenir et les promesses de ces saintes journées.

Nous y serons fidèles et l'an prochain nous verra réunis plus nombreux encore et plus confiants — nous savons que les enfants de saint François ne reculent pas devant les obstacles. Merci à Dieu et à vous, chers Pèlerins !!

Cap de la Madeleine. — Le 4 septembre, les Sœurs

Tertiaires
Notre-Dame
temps
soir au
cents p
plus jus
la fatigu
les cœu
nir des
zèle ne
sans int
faut pre
va être

En eff
dions au
solennell
pèlerinag
pied, on

La pro
heures de
Que de p
exprimés
rés ; que
qui en ce
seront cor
plications

A 9 heu
vraiment a
douleurs
Mais une
Sa Grande
donner la l
daigna nou
paternel, M
consultant
cette maxin
tra commer
sités de l'he
foi, et comm

Tertiaires, font leur pèlerinage traditionnel au Sanctuaire de Notre-Dame du Rosaire au Cap de la Madeleine. Favorisé par un temps splendide le « Trois-Rivières » quitte le quai à 8 heures du soir au chant de l'*Ave Muris Stella* emportant de onze à douze cents pèlerines. La prière commence de suite, elle ne cessera plus jusque onze heures, dans la nuit. La chaleur est accablante, la fatigue devrait ce semble paralyser les élans de la piété ; mais les cœurs sont à la pénitence et à la mortification, on veut obtenir des grâces de toutes sortes ; aussi on prie sans relâche et le zèle ne se ralentit pas un seul instant. Les exercices se succèdent sans interruption : à 11 heures seulement le silence se fait, il faut prendre un peu de repos, car le jour qui va suivre bien vite va être rude et laborieux.

En effet il n'était pas deux heures après minuit que nous abordions au Cap. Dans le calme de la nuit, de joyeuses volées, solennelles à cette heure, annoncent soudain notre arrivée. Le pèlerinage franciscain !! Dans la chère localité chacun est sur pied, on accourt pour le voir.

La procession s'organise et on se rend au sanctuaire. Quelles heures délicieuses sont données là à la vraie et douce piété ! Que de prières en ce jour béni, adressées au ciel, que de vœux exprimés ; en retour que de grâces reçues, que de prodiges opérés ; que de chrétiens durent sans doute leur salut aux prières qui en ce jour ont été faites dans ce sanctuaire ; que de familles seront consolées par les faveurs célestes, dignes fruits des supplications si ardentes.

A 9 heures grand chemin de croix. Une heure durant, la voix vraiment apostolique du Rév. Père Berchmans nous fait voir les douleurs de l'homme-Dieu, en tire des conclusions pratiques. Mais une faveur insigne était réservée à nos chères Pèlerines. Sa Grandeur Mgr Cloutier évêque des Trois-Rivières, vint nous donner la bénédiction du Très Saint-Sacrement. Auparavant il daigna nous adresser quelques paroles. Dans un langage tout paternel, Mgr loua le zèle des Tertiaires, de ces âmes qui ne consultant que leur amour pour Dieu, ne prêtent pas l'oreille à cette maxime du monde : Dieu n'en demande pas tant. Il montra comment la Règle de saint François est appropriée aux nécessités de l'heure présente, comment elle fait agir avec esprit de foi, et comment elle fait lutter avec avantage contre l'esprit du

; Sœurs

mal, enfin Monseigneur termine en faisant des vœux pour la diffusion du Tiers-Ordre. Après le salut solennel, Monseigneur eut l'extrême obligeance de se rendre au bateau, où il eut une attention spéciale pour les dévouées zélatrices qui se dépensent au service de leurs sœurs. Leur charité reçut là sa plus belle récompense dans la bénédiction de Monseigneur. Enfin cette délicieuse matinée a été terminée par la consécration à Marie. Le bon Père Frédéric si connu et si vénéré, en termes simples mais éloquents, consacra à Notre-Dame du Rosaire tout le pèlerinage. Ce fut alors une émotion générale ; aussi ce ne fut qu'avec peine que l'on put entonner le *Magnificat*, pour remercier la Sainte Vierge pour toutes les faveurs accordées durant la journée. Enfin à 11 $\frac{3}{4}$ hrs. eut lieu le retour. Malgré la chaleur, la soirée fut encore employée à la prière et aux chants, et à 7 $\frac{3}{4}$ hrs. on était à Montréal. Et maintenant en face du mal chaque jour plus audacieux, ne craignons pas ; Marie nous protège, combattons avec confiance et en nous se réalisera cette parole de saint Anselme *Servus Marie nunquam peribit*. Le vrai serviteur de Marie ne péira pas.



LES ANCIENS RÉCOLLETS, PREMIERS APOTRES DU CANADA.

Choix des Missionnaires. — Leur arrivée.

Leurs premiers travaux.



Avec l'arrivée des Récollets s'était ouverte l'ère des missions qui allaient devenir la grande puissance civilisatrice de la Nouvelle-France. L'initiative en était due à Champlain qui s'était occupé de ce pieux dessein avec un surcroit de zèle depuis la fondation de Québec. Son activité à partir de ce moment avait été presque surhumaine. Il avait fait quatre voyages consécutifs en France, et durant les intervalles quatre expéditions dans

l'intérieur
accompli
vaincre
mes alli
les îles d
Montagr
enfin, ur
qu'à près
Duran
déployé
Il lui ava
l'abritait
rivalité d
Henri de
père du
avait été
Nouvelle-
avaient ét
du prince
Québec e
Il ne r
Champlain
ment. D
teur de Q
fréquentat
et contrôle
à la piété
Dieu et à l
Saintonge,
naires qu'il
de Brouag
sait plusie
recommanc
obtenir qu
partie de le
Champla
Généraux
archevêque
tous donnè

l'intérieur du pays, l'une où il découvrit le lac Champlain, en accompagnant un parti de Hurons et d'Algonquins qu'il aida à vaincre leurs ennemis, les Iroquois ; une autre, où avec les mêmes alliés, il eut une seconde rencontre avec les Iroquois dans les îles de Sorel : une troisième où il reconnut le lac des Deux-Montagnes et fonda un poste de traite dans l'île de Montréal ; enfin, une quatrième où il explora la rivière des Outaouais jusqu'à près de cent lieues de son embouchure.

Durant les divers séjours qu'il avait faits en France, il avait déployé une activité non moins grande pour affermir sa colonie. Il lui avait assuré un puissant protecteur dont le grand nom l'abritait contre les assauts et les intrigues que devait susciter la rivalité des intérêts : c'était un fils même de la maison de France Henri de Bourbon, Prince de Condé, premier prince du sang, père du vainqueur de Rocroy. Par commission royale, Condé avait été créé Gouverneur et Lieutenant du roi, dans toute la Nouvelle-France, avec les pouvoirs de vice-roi. Ces pouvoirs avaient été transférés à Champlain, avec le titre de Lieutenant du prince et le droit de contrôler le commerce des fourrures à Québec et au-dessus.

Il ne restait plus qu'à trouver des ouvriers évangéliques. Champlain s'adressa à l'Ordre de Saint François ; voici comment. Dans la petite ville de Brouage vivait un ami du fondateur de Québec, « homme d'honneur, dit-il, duquel j'avais la fréquentation ordinaire, appelé le sieur Houël, secrétaire du roi et contrôleur général des salines de Brouage, homme adonné à la piété et doué d'un grand zèle et affection à l'honneur de Dieu et à l'augmentation de sa religion. » A son passage dans la Saintonge, Champlain consulta cet ami sur le choix des missionnaires qu'il désirait amener au Canada. Il y avait aux environs de Brouage un couvent de Récollets dont M. Houël connaissait plusieurs religieux qu'il avait en grande estime. Il les recommanda chaleureusement à Champlain, promit de lui en obtenir quelques-uns, et s'offrit en même temps à payer une partie de leur entretien.

Champlain se hâta de rentrer à Paris, où la réunion des Etats-Généraux avait attiré un grand nombre de prélats, cardinaux, archevêques et évêques. Il conféra avec eux de son projet, tous donnèrent leur appui et souscrivirent la somme de quinze

cents livres pour l'achat de vêtements, de vases sacrés et d'ornements d'autel.

Ce ne furent pas cependant les Pères de Brouage qui fournirent à Champlain les ouvriers qu'il demandait. Malgré le zèle apostolique de leur Provincial, le P. Bernard du Verger, celui-ci se heurta à des difficultés insurmontables. Champlain s'adressa alors à une autre Province de Récollets, la province de Saint-Denis, province naissante, et dans toute l'ardeur de sa jeunesse. Le R. P. Jacques Garnier de Chapouin, Provincial de Saint-Denis accepta et choisit pour la mission quatre de ses religieux, le P. Denis Jamay, avec la qualité de Commissaire, les PP. Jean d'Olbeau et Joseph Le Caron et le frère Pacifique du Plessis. Avant de quitter Paris, les nouveaux missionnaires voulurent se mettre sous la protection immédiate de l'Église en allant se jeter aux pieds du Nonce Apostolique, Mgr Ubaldini qui s'était chargé de leur obtenir la juridiction en écrivant au Souverain Pontife Paul V.

Le vaisseau de la compagnie, le *Saint-Etienne* les attendait à Honfleur. « On se prépara pour un si long voyage, dit Champlain, par une pénitence et confession des péchés afin de se mettre en état de grâce pour, qu'étant plus libres, chacun en sa conscience, s'exposer en la garde de Dieu et à la merci des vagues de cette grande et périlleuse mer. » Ce fut à l'arrivée de ces missionnaires qu'eut lieu la célébration de la première messe au Canada que nous avons racontée plus haut.

Grande fut la surprise des sauvages à la vue de ces hommes nouveaux, à cheveux rasés, aux costumes si différents de ceux des Français, avec leur robe de bure grise, ceints autour des reins de grosses courroies blanches, les pieds nus, protégés seulement par des sandales. Leur curiosité se changea en marques de déférence et de respect quand on leur dit que c'étaient les hommes de la prière, les envoyés du Maître de la vie.

A l'exemple des premiers apôtres, les missionnaires tinrent conseil avant de se séparer pour aller commencer leur œuvre d'évangélisation. Champlain et les principaux colons y furent invités. L'immense espace à parcourir fut divisée en trois missions : au P. d'Olbeau furent assignées les tribus montagnaises dont le rendez-vous était le poste de Tadoussac ; au P. Le Caron,

les pay
pour le
Le P
sans bo
joie int
état de
n'avait
Jésus Cl
Dès :
chaumiè
les Fran
Montagr
dre leur
réceptacl
en un m
Père avai
lui fallait
presque
Québec.
en poste
tribus eri
maux rôd
A cette
était abse
entraîné e
reuses. P
Québec, v
résidence
Rivières c
sédentaire
de sauvage
traite des fi
de vie, étu
quand Ch
déclara sa

(1) *Etablis*
(2) Sagard
(3) « Il y d
sauvage. » E.

les pays inconnus de l'ouest. Le P. Denis Jamay dut rester pour le moment à Québec.

Le P. d'Olbeau était d'une constitution frêle, mais d'un zèle sans bornes. « L'on ne saurait exprimer, dit le P. le Clercq, la joie intérieure de cet homme tout séraphique, quand il se vit en état de témoigner à Dieu, à l'exemple de saint Paul, qu'il n'avait point d'autre ambition que d'amplifier le royaume de Jésus-Christ » (1).

Dès son arrivée à Tadoussac, il s'occupa à construire une chaumière dont une partie fut disposée en chapelle. Il y réunit les Français et les Sauvages. Il entreprit même de suivre les Montagnais dans leurs chasses au fond des bois afin d'apprendre leur langue, logeant dans leurs cabanes d'écorce, vrais réceptacles d'horreurs, tout grouillant de chiens, de vermines, en un mot d'une malpropreté qui défie toute description. Le Père avait la vue faible, et l'atmosphère de fumée dans lequel il lui fallait vivre jour et nuit, l'affecta au point qu'il en devint presque aveugle. Il dut retourner pendant quelque temps à Québec. Il en repartit le printemps suivant, descendit de poste en poste jusqu'au delà des Sept-Iles, annonçant l'Évangile aux tribus errant sur cette côte et même à des bandes d'Esquimaux rôdant dans ces parages (2).

A cette date, il y avait déjà longtemps que le P. Le Caron était absent de Québec. Son enthousiasme apostolique l'avait entraîné en des courses bien plus lointaines et bien plus aventureuses. Pendant que le P. Denis Jamay organisait la mission de Québec, veillait à la construction de la chapelle du fort et d'une résidence temporaire pour les Pères, il s'était rendu aux Trois-Rivières où il bâtit une chapelle pour commencer une mission sédentaire (3), puis à Montréal, où il trouva un grand nombre de sauvages à qui Champlain avait donné rendez-vous pour la traite des fourrures. Il vécut parmi eux, s'accoutuma à leur genre de vie, étudia leurs mœurs, essaya d'apprendre leur langue ; et quand Champlain et Pontgravé vinrent le rejoindre, il leur déclara sa résolution d'aller hiverner au pays des Hurons.

(1) *Etablissement de la Foi*, Vol. 1. p. 70.

(2) Sagard, *Histoire du Canada*, p. 26.

(3) « Il y dressa un autel, orné selon la pauvreté d'un lieu champêtre et sauvage. » *Etablissement de la Foi*. Vol. 1. p. 66.

Champlain chercha à l'en dissuader, mais le Père persista dans son dessein. « Que sont les privations, lui dit-il, pour un homme qui fait profession d'une perpétuelle pauvreté et qui n'a d'autre ambition que la gloire de Dieu (1) ? »

Il se hâta de descendre à Québec pour en rapporter les ornements nécessaires à une chapelle portative et quelques autres objets indispensables. Le P. Denis Jamay voulut l'accompagner à son retour jusqu'à la rivière des Prairies, où ils rencontrèrent Champlain avec une troupe de Sauvages. Après y avoir célébré la Sainte Messe, les deux missionnaires se séparèrent. Le P. Denis suivit Champlain qui se rendit à Québec pour faire les préparatifs d'une nouvelle campagne contre les Iroquois, que ses alliés sauvages l'avaient presque forcé d'entreprendre avec eux. Le P. Le Caron prit place dans un canot huron pour s'enfoncer dans des pays où jamais Européen n'avait mis le pied.

Une escorte de douze Français bien armés accompagna la troupe des Hurons pour leur prêter main forte contre les surprises de leurs ennemis. On était au cœur de l'été. Un soleil éblouissant jetait des reflets métalliques sur les lacs et les rivières. Dans l'atmosphère en ébullition nageaient des myriades d'insectes, de moustiques, tourment des voyageurs. La flottille des canots sauvages glissait silencieusement sur les grandes eaux de l'Ottawa. Entre le dôme bleu du ciel et la surface noire de la rivière le regard ne rencontrait que l'éternelle verdure des deux rives. Les îlots surchargés de feuillage ressemblaient à des corbeilles abandonnées au courant ; tandis que la multitude des nacelles indiennes qui les longeaient l'un après l'autre, avaient l'air, à distance, de ces bandes d'oiseaux aquatiques qui se posaient sur la rivière. Tandis que le Père Joseph, assis dans un canot d'écorce, l'aviron à la main, contemplait ces scènes si nouvelles pour lui, son esprit se reportait naturellement vers son monastère de France où il vivait naguère encore. Il revoyait sa cellule blanchie à la chaux, où il avait passé tant d'heures de silence et de contemplation, la table chargée de livres où il étudiait, le prie-Dieu surmonté du crucifix, où il se livrait à la prière et à la méditation, enfin tout cet intérieur de quiétude monastique qui contrastait si violemment avec son existence présente.

(1) Œuvres de Champlain, p. 501.

Mais c
d'avoir
vie nou

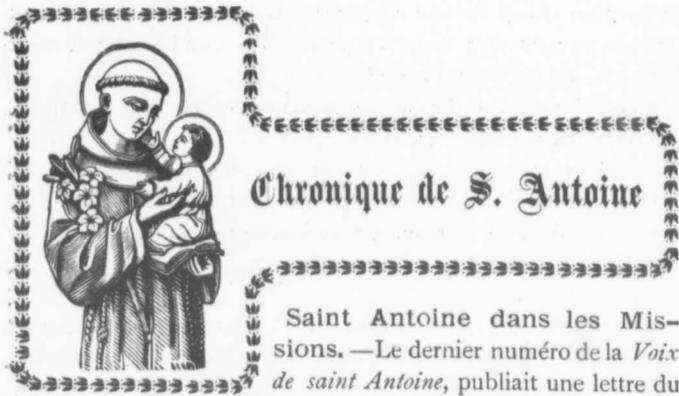


P. Barna
de plus la
heureux d
« Un jo
qu'il compr
peine d'être
l'incendie,
Qui sauve
« Je com
J'eus donc
« Bon sa
« lement, l
« sont sur
« charge ; c
« portier. A
« peuvent p
« vous. »
« Préciser
pour se sai
couvent. D
que, par un

Mais loin d'y donner un regret, le bon religieux se félicitait d'avoir quitté ce repos pour les fatigues et les tourments de sa vie nouvelle.

(à suivre)

L'abbé C. R. CASGRAIN.



Chronique de S. Antoine

Saint Antoine dans les Missions. — Le dernier numéro de la *Voix de saint Antoine*, publiait une lettre du P. Barnabé, Frère Mineur en Chine. Ce récit montre une fois de plus la protection du grand Thaumaturge et nous sommes heureux d'en faire part à nos lecteurs.

« Un jour, le chef du pays arriva avec un édit du mandarin, qu'il communiqua aux chrétiens. C'était l'ordre d'apostasier sous peine d'être livrés à la merci de la canaille, c'est-à-dire au vol, à l'incendie, à la mort. Il était visible dès lors que tout était perdu. Qui sauvera le couvent, pensais-je ?

« Je compris qu'il ne fallait compter sur aucun secours humain. J'eus donc recours à saint Antoine, et tout naïvement je lui dis :

« Bon saint Antoine, j'ai été élu Gardien, mais des murs seulement, puisqu'il n'y a pas de Frères ici, et ces murs mêmes sont sur le point d'être réduits en ruines. Je vous remets ma charge ; c'est vous qui serez le vrai Supérieur, moi je serai le portier. A vous de garder le couvent. Les moyens humains ne peuvent plus rien ; si vous le voulez, protégez ce qui est à vous. »

« Précisément, sur ces entrefaites, le vice-roi envoya ses soldats pour se saisir des Européens de notre Résidence et détruire le couvent. Déjà même, ils avaient fait la moitié de la route, lorsque, par une circonstance inexplicquée, le tyran quitta subitement

la ville, et le gouverneur, qui était de nos amis, envoya aussitôt un contre-ordre qu'il avait marqué du sceau du vice-roi. C'est ainsi que nous fûmes inopinément et, on peut le dire, merveilleusement sauvés.

« Ce n'est pas tout. A cette même époque, les Boxeurs attaquèrent un village de 600 chrétiens. Ils étaient fort nombreux et de plus avaient des canons ; mais tandis que les chrétiens se battaient, les chrétiennes priaient à l'Eglise.

« Or, chose merveilleuse, les Boxeurs périrent par centaines, et les chrétiens furent victorieux.

« D'après le témoignage de l'un de ceux qui dirigeaient la bataille, on aurait vu saint François et saint Antoine apparaître, menaçants dans les airs, mettre les Boxeurs en fuite.

« Beaucoup de chrétiens racontent ce fait et en gardent un impérissable souvenir.

« Peu après, le vice-roi fut déposé et petit à petit, la tempête s'apaisa. Le mandarin envoya alors mettre les scellés aux portes et aux fenêtres de notre couvent, ce qui le rendait intangible, même pour les Boxeurs. Enfin j'ai pu rouvrir notre couvent et l'église de la localité voisine. Mes compagnons, échappés à la persécution, sont revenus et, après de longs jours de séparation et de souffrance, nous avons eu la joie de chanter le *Te Deum* et une messe d'actions de grâces.

Reconnaissance donc à saint Antoine qui a si bien justifié son titre de *Gardien*. »

FR. BARNABÉ, O. F. M.



FAVEURS OBTENUES

Montréal. — Mille remerciements à saint Antoine de Padoue pour une grâce obtenue avec promesse de la faire publier dans la *Revue*.

Une Tertiaire A. B.

— Remerciements à saint Antoine pour une position obtenue.

— Remerciements à saint Antoine, pour un objet important retrouvé, après promesse de le faire publier. A. A.

— Une Tertiaire remercie saint Antoine d'une grâce obtenue.

— Merci à saint Antoine pour une faveur obtenue.

— Ho
obtenue p
et après l'

— L'an
Après plu
aux Révé
Antoine d
quinze jou
pas perdu
toujours le
— Merci
— Reme
de faire pul
Ste-Ag
nue, avec p
Acton-
bonne plac
répons mira
Saint-I
pour argent

Reconnais
dans la *Revi*



AUTOU
titre d'un n
Goyau l'au
Déjà sous
Ceux-ci nor
gestifs : La
Age. — Fig
ciaux. — Le
tiques du siè
M. Georg
fait une étu
touchent à
intéressantes

— Hommage et reconnaissance à saint Antoine de Padoue pour une faveur obtenue par son intercession, avec promesse de le faire publier dans la *Revue* et après l'offrande de quelques aumônes aux pauvres.

Une abonnée.

— L'année dernière j'avais perdu une position, à laquelle je tenais beaucoup. Après plusieurs vaines tentatives de la reprendre, je m'adressai avec confiance aux Révérends Frères-Mineurs pour qu'ils me fissent une neuvaine à saint Antoine de Padoue. La neuvaine m'apporta de grandes consolations et quinze jours plus tard j'avais une position meilleure : depuis ce temps je n'ai pas perdu un jour de travail. Hommage à ce puissant Protecteur, qui console toujours les malheureux !

Une abonnée de la *Revue*.

— Merci à saint Antoine pour une faveur obtenue.

— Remerciements à saint Antoine pour un emploi obtenu, avec promesse de faire publier dans la *Revue*.

M. A. L.

Ste-Agathe. — Remerciements à saint Antoine pour une guérison obtenue, avec promesse de faire publier dans la *Revue*.

F. V.

Acton-Vale. — Merci au bon saint Antoine de m'avoir obtenu une bonne place d'institutrice, après la promesse de réciter pendant un mois ses répons miraculeux.

M. L. R. Tertiaire.

Saint-Thomas de Montmagny. — Remerciements à saint Antoine pour argent retrouvé, après promesse de publier dans la *Revue*.

Dame R. B.

Reconnaissance pour plusieurs grâces obtenues, après promesse de publier dans la *Revue*.

Une Tertiaire.



BIBLIOGRAPHIE



AUTOUR DU CATHOLICISME SOCIAL. — Tel est le titre d'un nouveau livre que vient de faire paraître M. Georges Goyau l'auteur bien connu de plusieurs ouvrages d'actualité. Déjà sous le même titre a paru une première série d'articles. Ceux-ci non moins intéressants ont des titres éminemment suggestifs : *La Démocratie chrétienne*. — *Le monastère au Moyen-Age*. — *Figurines Franciscaines*. — *Les Congrès catholiques sociaux*. — *Le devoir d'aujourd'hui*. — *L'Eglise et les courants politiques du siècle etc.*

M. Georges Goyau a foi dans *La Démocratie chrétienne*. Il a fait une étude spéciale de tous les documents pontificaux qui touchent à cette question jadis brûlante et en quelques pages intéressantes, nous donne l'histoire, les enseignements et les

conséquences de l'Encyclique du Pape Léon XIII, sur ce sujet.

Les enfants de saint François liront avec intérêt les *Figurines Franciscaines*. Il s'agit de *saint François d'Assise*, de *sainte Claire*, de *sainte Rose de Viterbe*, de *saint Bernardin de Sienne*, du *B. Bernardin de Feltre*, de la *Bse Jeanne de France* etc. . . envisagés au point de vue de l'action sociale qui est sortie de leur vie surnaturelle. Points de vue nouveaux d'où jaillissent des éclairs. C'est d'ailleurs le don de M. Georges Goyau : son style neuf et original éclaire les questions d'un jour nouveau comme son ardeur et sa confiance sont de nature à encourager les plus timides.

FR. C. M.



Souvenirs Franciscains

A Saint-Thomas de Montmagny



OMME nous n'approchons qu'avec respect les reliques des Saints, ainsi faisons-nous pour les reliques historiques, surtout quand ces choses du passé sont des biens de famille et nous rappellent les ancêtres, les frères aînés, qu'elles nous remettent sous les yeux les travaux et les peines de ceux qui nous ont précédés dans la même carrière.

Des souvenirs de nos anciens Pères Récollets, on en trouve un peu partout, dans les vieilles paroisses de cette Nouvelle-France qu'ils ont évangélisée, où ils ont planté la croix, bâti des églises et répandu la foi avec la civilisation chrétienne et française.

Saint-Thomas de Montmagny conserve de ces souvenirs, et ce n'est pas sans émotion qu'ouvrant les grands registres de la paroisse, un enfant de saint François y voit les signatures des Frères en religion qui ont avant lui fait connaître et aimer sur ce sol canadien, sur ces mêmes rivages, le glorieux Patriarche d'Assise, le Père de cette séculaire famille, qui vit toujours féconde

et agiss
arrière
Frères c
la conve
peuplant
missionn
duits de
de la foré
conduise
fant qui
qui se me
les jeune
naire se n
l'ange con
rageux co
saisons, af
cent dans
duire le fr
Ces mis
ni la gloir
qu'une seu
Seigneur e
avec emph
par hasard
passage dar
précisemen
précieux ; r
de respect.
haïter que
témoignage
parfois méca
l'œuvre qui
de la *Revue*
de Saint-Th
fragables des
Ouvrons a
La premi
Rodolphe d
à la Caille, a

et agissante. Ces signatures le reportent tout naturellement en arrière de deux cents ans et son imagination lui fait revoir ses Frères courageux, intrépides, entreprenant pour Dieu l'œuvre de la conversion des sauvages et la desserte des colons français peuplant les bords enchanteurs du Saint-Laurent. Il revoit les missionnaires Récollets, montés sur la pirogue du sauvage, conduits de poste en poste, de mission en mission par ces enfants de la forêt qui se sont attachés à leurs véritables amis. Ils les conduisent, ramant d'un bras vigoureux, ici pour baptiser l'enfant qui vient de naître, là pour porter le Viatique au vieillard qui se meurt, ailleurs pour unir dans les liens sacrés du mariage, les jeunes gens, espoir de la colonie naissante. Le missionnaire se multiplie pour faire face à toutes les nécessités, comme l'ange consolateur, il vole partout où déjà se groupent les courageux colons qui bravant eux-mêmes toutes les rigueurs des saisons, affrontant la rage des tribus sauvages ennemies, s'enfoncent dans le bois pour demander à cette terre vierge de produire le froment et de recevoir la vie.

Ces missionnaires n'étaient point ambitieux, ils ne cherchaient ni la gloire des hommes ni leurs applaudissements, ils n'avaient qu'une seule ambition : faire régner et aimer Jésus-Christ leur Seigneur et leur Maître, sauveur des âmes ! Aussi n'est-ce point avec emphase qu'ils nous racontent leurs exploits, c'est comme par hasard que nous recueillons leurs noms et la date de leur passage dans les lieux mêmes de leurs missions. Mais ces vestiges, précisément parce qu'ils sont plus rares, doivent nous être plus précieux ; nous devons les recueillir avec plus de vénération et de respect. L'histoire ne peut les laisser perdre et il est à souhaiter que quelque écrivain surgisse enfin, pour rendre un témoignage public de reconnaissance à ces pionniers de la foi, parfois méconnus, quelquefois même attaqués et rabaissés dans l'œuvre qui fait une de leurs gloires. En attendant, les lecteurs de la *Revue* me permettront de leur faire parcourir les registres de Saint-Thomas de Montmagny qui sont les témoins irrefragables des travaux de nos Pères.

Ouvrons avec respect ces vieux gros livres.

La première page est écrite par un Récollet le Père Frère Rodolphe du Bus, Missionnaire à Saint-Thomas de la Pointe à la Caille, ancien nom de la paroisse, il copie dans un registre

ce sujet.
figurines
Claire,
du B.
visagés-
eur vie
éclairés.
neuf et
me son
es plus
M.



pect les
us pour
and ces
famille
; frères
ous les
eux qui
arrière.

Pères
partout,
ils ont
épandu

nirs, et
s de la
es des
sur ce
e d'As-
éconde

les actes qui ont été faits avant lui et qui probablement devaient être consignés sur des feuilles volantes sujettes à se perdre. Les missionnaires passant de mission en mission n'avaient pas toujours un beau registre à laisser à chaque groupe de colons, ils écrivaient sur une feuille l'acte qu'ils emportaient avec eux, ou qu'ils laissaient à la garde de quelque colon notable, en attendant qu'à leur retour d'autres feuilles vissent s'ajouter aux précédentes. Le Père Rodolphe souscrit tous ces actes antérieurs dans le registre, le premier de la longue série qui n'est pas près de finir.

Il commence son travail par ces solennelles paroles, fondements de la vie chrétienne : « *Ibunt boni in vitam æternam : Ibunt mali in ignem æternum : Ibi erit fletus et stridor dentium* ! Les bons iront à la vie éternelle : Les mauvais iront au feu éternel : Là où il y aura des pleurs et des grincements de dents. »

Un autre texte rappelle la mission qui se continue à travers les siècles depuis que le divin Maître l'a confiée à ses apôtres :

Annuntiate verbum omni creature baptizantes eos in nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti.

Annoncez la parole à toute créature les baptisant au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Ainsi commence ce livre qui doit contenir la naissance, le baptême, le mariage, la mort de tant d'élus et de tant de réprouvés. Tous semblent par là, être avertis de leur destinée qui doit être éternelle, soit dans le bonheur, la joie, la félicité, le ciel ; soit dans les supplices, le feu, les grincements de dents de l'enfer. C'est la grande et salutaire pensée qui plane sur cet immense ouvrage qui compte déjà bien des volumes et dont plus d'une page a été écrite par les enfants de saint François.

Les premiers actes datent de 1679. Voici la liste des missionnaires franciscains dont les noms se trouvent comme ayant desservi la paroisse de Saint-Thomas :

- 1° Père Claude Moireau, Décembre 1679
- 2° Père Elie Audry, Juillet 1688
- 3° Père Louis Obert, Janvier, Février 1689
- 4° Père Onufre Godefroy, 1695 et 1696
- 5° Père Lazare Parizet, 1696 et 1697
- 6° Père Hilaire-Hilaire, Novembre 1700
- 7° Père Rodolphe Du Bus, 1701-1704
- 8° Père Bertin Muller, Octobre 1703

9° Père
17
10° Père
11° Père
12° Père
13° Père
14° Père

9° Père Simon Foucauls en différentes circonstances. 1729-

1730-1733-1734

10° Père François Carpentier, 1745 et 1749

11° Père Daniel, Février 1750

12° Père Augustin Pingetot, 1750

13° Père Bonaventure, 1773

14° Père Isidore Marsolet, 1777

FR. ANGE-MARIE.

(A suivre)





NÉCROLOGIE

Nous recommandons instamment aux prières de tous nos lecteurs, et surtout des Tertiaires, le R^me Père Louis Lauer, Ministre Général de tout l'Ordre de Saint-François et père de la grande famille franciscaine, décédé le 21 août dernier.

Le R^me Père Louis Lauer est né à Fulde en Allemagne, le 28 septembre 1833, et entra dans l'Ordre de Saint-François le 13 décembre 1849. Elu d'abord Provincial de la Province de Sainte-Elisabeth à Fulde, il remplit successivement plusieurs charges importantes dans sa Province et à Rome où il ne tarda pas à jouir de la considération générale et de la spéciale faveur du Souverain Pontife Léon XIII. Désigné directement par le Pape pour gouverner l'Ordre des Frères-Mineurs, le 4 octobre 1897 en même temps que paraissait la bulle décrétant le retour de l'Ordre à l'unité primitive, il se fit remarquer depuis par le zèle et la prudence de son administration.

Voici le texte de la lettre qui annonçait à l'Ordre entier la mort de son Père.

Révérend Père Provincial,

Le malheur que nous redoutions tous depuis quelques jours est arrivé hier, vers 7 heures du matin, au couvent de Sigmaringen.

Le R^me Père Louis Lauer en faveur de qui nous demandions avec instance à Dieu une longue vie pour la prospérité de notre Ordre, muni des Sacrements de la sainte Eglise, bénissant mille et mille fois ses Fils présents et absents, rongé par un cancer, nous a laissés orphelins.

Dans cette grande affliction, une consolation nous reste : homme d'une piété exemplaire, il a fait la mort la plus édifiante. Aussi avons-nous bien l'espoir que notre Père tant regretté a déjà reçu la couronne de justice que le Seigneur, juste juge, lui a décernée au jour de son trépas.

Ce
nous
qui a
toute
dont
notre
Custc
reur e
la glo
de la
En
de fair
Acta C
pas ép
Cep
soit let
ne se c
rales, n
qui ne
est déjà
angéliq
si, par l
dans ses
que nos
de ses li
Nous
l'élection
accorder
avec for
séraphiq
Donné
août 190

Pr

Ce n'est donc pas sur lui qu'il faut pleurer, c'est sur nous, ses Fils orphelins. Nous avons perdu un homme qui avait reçu de la nature les dons singuliers qu'ornèrent toutes les vertus religieuses ; nous avons perdu un Père dont les entrailles de charité étaient ouvertes à tous les nôtres : nous avons perdu un prélat qui successivement Custode de Gouvernement, Définiteur, Visiteur, Procureur et Ministre Général a eu sans cesse devant les yeux la gloire de Dieu et le bien de l'Ordre, et a bien mérité de la religion Séraphique.

En ce jour donné aux larmes, ce n'est pas le moment de faire son éloge qu'une autre plume écrira dans les *Acta Ordinis Minorum*. Quel Frère-Mineur, du reste, n'a pas éprouvé la bonté d'un tel Père ?

Cependant pour que ses Fils aient au ciel un Père qui soit leur protecteur, qu'ils multiplient les prières ; qu'ils ne se contentent pas de la lettre des Constitutions générales, mais qu'ils y ajoutent le cachet de la piété filiale qui ne se trouve pas dans le texte de la loi. Si notre Père est déjà en possession du bonheur au sein des chœurs angéliques, que nos prières ajoutent un degré à sa gloire ; si, par le fait de la justice divine, qui trouve des taches dans ses anges, il est retenu dans les flammes expiatrices, que nos prières et nos sacrifices hâtent le jour où délivré de ses liens, il règnera dans le ciel avec les Bienheureux.

Nous recommandons enfin aux prières de nos confrères l'élection du Vicaire-Général pour que Dieu daigne nous accorder un homme selon son cœur qui nous conduise avec force et douceur dans les voies de la perfection séraphique.

Donné à Rome, au couvent de Saint-Antoine, le 22 août 1901.

FR. PIERRE DE LA ROCCA DEL PAPA,
Procureur-Général de l'Ordre des Frères-Mineurs.

Requiescat in pace !



tous
ous
ran-
lé le

ema-
aint-
ncial
nplit
is sa
con-
erain
Pape
obre
nt le
quer
ion.
ntier

ques
ivent

man-
pros-
ainte
its et
is.
nous
rt la
otre
que
: son

Montréal. — Fraternité de Saint-François. — M. Brennan, décédé le 18 août 1901.

— Dame Eugène Malo, en religion Sr Elisabeth, décédée le 20 août 1901, novice le 1^{er} avril 1900, a fait profession sur son lit de mort.

— Dame Louis Beaulieu, née Délina Toupin, en religion Sr Sainte Rose-de-Lima, décédée le 23 août 1901, à l'âge de 59 ans et 4 mois, après 19 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Dame Xavier Marquis, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 10 août 1901, à l'âge de 67 ans, après 10 ans de profession.

— M. William Charland, en religion Fr Saint Joseph, décédé le 12 août 1901, à l'âge de 77 ans.

— M. Alfred Poiré, en religion Fr Saint Joseph, décédé le 30 août 1901, à l'âge de 38 ans.

Sainte-Monique. — M. Sévère Beauchemin, décédé au mois d'août 1901, après 15 ans de profession.

— Dame Joseph Dercotéono, née Ida Moymond, décédée au mois d'août 1901, à l'âge de 36 ans, après 14 ans de profession.

Sainte-Rose-de-Laval. — Dame Félix Cloutier, décédée le 24 juillet 1901, à l'âge de 68 ans, après 10 ans de profession.

— Dame Charles Bélair, décédée le 1^{er} août 1901, à l'âge de 85 ans, après 10 ans de profession.

Ces deux personnes ont été de ferventes Tertiaires et des mères chrétiennes dévouées. Madame Bélair particulièrement s'est fait remarquée par son éloignement du monde et sa retraite au milieu de sa nombreuse famille. Elle a terminé sa longue carrière par une maladie de 15 à 18 ans, soufferte avec une entière résignation.

L'Epiphanie. — Dame Vve Olivier Magnam, en religion Sr Marie-Joseph, décédée le 9 août 1901.

Saint-Ours. — Fraternité de l'Immaculée Conception. — Dame Hilaire Girouard, née Julienne Chapdelaine, en religion Sr Saint Antoine de Padoue, décédée le 15 août 1901, à l'âge de 58 ans. Elle a pris l'habit le 23 novembre 1899 et fait profession sur son lit de mort le 13 juillet 1901.

L'Assomption. — Dame Nazaire Villeneuve, née Mélanie Lusignan, décédée le 28 août 1901, à l'âge de 76 ans.

M^{de} Villeneuve fut foudroyée par la paralysie. Nulle crainte à son sujet cependant, car la mort n'a pas été imprévue. Sa vie de Tertiaire fut très édifiante ; sa charité était le plus souvent cachée et son dévouement était admirable.

Saint-Raymond. — Dame Vve Jos. Cantin, née Flavie Vézina, en religion Sr Marie-Joseph, décédée le 1^{er} août 1901, à l'âge de 80 ans et 3 mois ; a pris l'habit le 28 mars 1900, a fait profession sur son lit de mort le 10 juillet 1901.

Saint-Laurent. — Dame Vve Delphis Deslauriers, née Elmire Décary, décédée le 4 septembre, après plusieurs années de profession.

Mile-End. — Dame Mathilde Charron, décédée le 11 septembre 1901, après plusieurs années de profession.

R. I. P.